



ON VOUS INFORME!

À partir du 31 août 2026,
circulation alternée sur la RD 28



TRAVAUX

La circulation est maintenue, en alternat

Dans le cadre de la réalisation de la déviation provisoire de la RD 28,
la circulation est mise en alternat à partir du 31 août jusqu'au 9 octobre.

La circulation en alternat, comment ça marche ?

- Circulation dans un sens puis dans l'autre, régulée par des feux de signalisation.



Section concernée par l'alternat de circulation

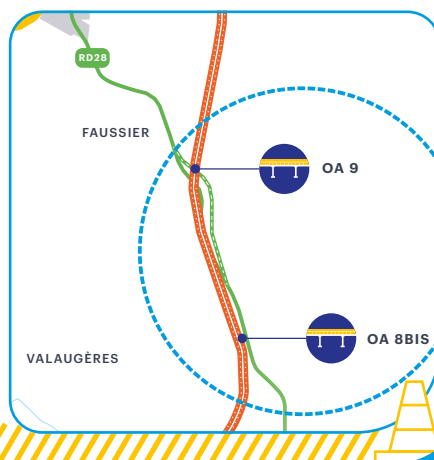


Tracé de la déviation RN 88

Pour anticiper vos trajets

Pendant les travaux, la vitesse est limitée à 50 km/h pour les véhicules légers et à 30 km/h pour les poids lourds.

D'éventuels ajustements seront actualisés sur la plateforme et via les canaux d'information des mairies concernées (Illiwap, Facebook).



Pour plus d'informations:
contact.rn88shp@auvergnerhonealpes.fr
06.69.69.47.08

Accédez à la plateforme
<https://rn88shp.auvergnerhonealpes.fr/>

La Région qui agit